



Montreuil, le 21 Octobre 2015

SÉCURITÉ FERROVIAIRE**SNCF : UN NOUVEAU DRAME EVITÉ DE PEU !**

Hier, mardi 20 octobre 2015, le train TER n°848973 reliant Abancourt (Oise) à Rouen, a percuté deux bestiaux 10 minutes après son départ, vers 8h00. A la vue des animaux sur la voie, le conducteur du train a immédiatement réalisé l'ensemble des gestes d'urgence nécessaires et notamment commandé un freinage d'urgence mais le choc n'a néanmoins pas pu être évité.

La collision a provoqué une rupture d'alimentation de l'ensemble des systèmes du train et d'une cessation de l'effort de freinage pour l'heure encore inexpliquée.

La circulation a alors dérivé, sans qu'il soit possible de l'arrêter, sur une distance de 19 kilomètres au bout desquels le profil de la ligne lui a permis de ralentir fortement.

Durant ce temps, l'agent d'accompagnement du train a pris en charge les voyageurs présents à bord pour les diriger vers la queue du train.

Le conducteur, à l'issue des 19 kilomètres sans capacité de freinage, a profité d'une portion de voie en montée, favorable au ralentissement du convoi, pour se ruer hors du train et l'immobiliser à l'aide de cales.

La Fédération CGT des Cheminots salue tout d'abord le sang-froid exceptionnel, le professionnalisme hors du commun et le plus haut sens des responsabilités dont ont fait preuve le conducteur et l'agent d'accompagnement du train.

Cet accident, dont les conséquences gravissimes ont heureusement pu être évitées, atteste, s'il le fallait, de l'impérieuse nécessité de maintenir à bord de chaque train, un agent d'accompagnement, composante essentielle du système de sécurité ferroviaire.

Après les problèmes de déshuntages des automoteurs X 73500, cet accident interroge une nouvelle fois sur la conception des nouveaux matériels roulants. Il n'est pas concevable, pour la Fédération CGT des Cheminots, que des matériels ferroviaires puissent être conçus de telle manière qu'une avarie, quelle qu'elle soit, ne provoque pas l'arrêt immédiat du train.

Cet accident interroge en outre sur les processus de certification des matériels roulants par l'EPSF qui semble aujourd'hui se limiter à la vérification d'un cahier des charges et donc davantage reposer sur une répartition des responsabilités en cas d'accident que sur un réel souci de prévention des risques ferroviaires.

La Fédération CGT des Cheminots rappelle que les usagers et les populations ont droit à un Service Public de transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises sûr, fiable et de qualité. Ce nouvel accident, dont les causes devront rapidement être identifiées et traitées, appelle le retour de tous les acteurs du système ferroviaire, à une culture de la sécurité plutôt que de rentabilité.

La Fédération CGT des Cheminots ne tolérera pas que la sécurité des usagers et des cheminots soit compromise par des choix politiques hasardeux, basés sur le dogme de la réduction des coûts.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
THIERRY NIER
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

